



Vie économique

Un coup de boost pour lancer un commerce

Grâce au projet Creashop-Plus, les candidats entrepreneurs peuvent désormais bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement pour démarrer leur activité commerciale à Waterloo.

Waterloo fait partie des pôles commerciaux les plus dynamiques de la Région wallonne. Cette force réside en grande partie dans sa diversité. Aux côtés des grandes chaînes de distribution, on y trouve effectivement des magasins de proximité, des artisans, voire quelques commerces de niche.

Remplir les cellules vides

"Ces petits entrepreneurs ont généralement besoin de davantage de soutien pour lancer leur activité et surtout pour la maintenir, explique Brian Grillmaier, l'échevin du Commerce. Or, leur présence permet de proposer une offre variée et un service complémentaire. Ils jouent donc un rôle essentiel dans l'attractivité commerciale. Cette spécificité de notre tissu économique doit être conservée, voire renforcée. C'est pourquoi nous avons introduit un dossier auprès de la Région wallonne, afin de pouvoir prendre part à l'opération Creashop-Plus. Notre candidature a été retenue, de sorte que nous pouvons désormais proposer une aide aux candidats souhaitant s'implanter à Waterloo."

Cette action vise à faciliter la création de commerces innovants et de qualité. Une attention particulière est portée aux projets incluant une réflexion autour des circuits courts et de l'économie circulaire. L'objectif est aussi de lutter contre ce que l'on appelle les cellules vides, c'est-à-dire les surfaces commerciales dans lesquelles aucune activité n'est exercée depuis un certain temps.

Une prime et un suivi

Concrètement, Creashop-Plus peut octroyer une prime aux nouveaux entrepreneurs souhaitant s'installer dans l'un de ces lieux. Cette somme de maximum 6000€ peut représenter jusqu'à 60% des dépenses effectuées pour l'aménagement du commerce.

L'aide n'est cependant pas que financière : le candidat peut aussi bénéficier d'un véritable accompagnement par des professionnels, via le système des chèques-entreprises (www.chèques-entreprises.be).

Un coaching qui pourrait lui éviter bien des écueils.

**Pour en savoir davantage ou pour connaître les modalités d'introduction des dossiers :
Échevinat du Commerce au 02 352 98 61 | brian.grillmaier@waterloo.be**